

Programme

- 10h45** **Système de collecte des plastiques – Collecte 2025**
Patrik Geisselhardt, directeur Swiss Recycling
- 11h10** **Recyclage et réemploi à la porte de chez soi**
Sabrina Björn, responsable SENS e-recycling
- 11h25** **VetroSwiss**
Jasmine Voide, Swiss Recycling
- 11h40** **Discussion - Conclusion**
- 12h00** **Apéro dînatoire**

Collecte 2025

Comité de réflexion
14.06.2022 après-midi

Phase Construction du système





«Collecte 2025» – Résumé du pacte

www.economie-circulaire.swiss/pacte/

Partenaires financiers

Producteurs

Associations faitières

Systemes de recyclage

--	--	--

Toutes les organisations engagées

Producteurs d'emballages

Commerce de détail

--	--	--	--	--

Recycleurs

Partenaires réseau et autres



«Collecte 2025» – **Résumé du pacte**

Boucler les circuits des emballages plastiques et des briques à boissons

Tous les acteurs apportent leur contribution tout au long de la chaîne de création de valeur:

- un meilleur **Design4Circularity**,
- une **collecte harmonisée** dans toute la Suisse,
- une **logistique optimisée** et adaptée,
- une **valorisation de qualité**
- l'utilisation durable de **matériaux recyclés commercialisables**
- ...



«Collecte 2025» – Et si...

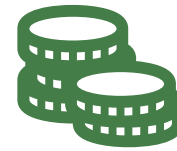
Objectif: boucler les circuits des emballages plastiques et des briques à boissons



Une coordination nationale et l'implication de tous les acteurs de la chaîne de valeur – de la conception des produits à l'utilisation de matériaux secondaires – permet d'exploiter pleinement les avantages



Volumes plus élevés
(potentiel: > 100'000 t/a)



Coordination & garantie d'un
financement selon le principe de
causalité



Garantir une transparence



Communication uniforme



Réaliser des synergies



D4R & développement des marchés
secondaires

→ Seul un **système national couvrant l'ensemble du territoire** permettra d'exploiter pleinement les avantages en termes de quantités et de qualité (→ coûts plus faibles, bénéfice environnemental plus élevé, acceptation plus élevée).



«Collecte 2025» – Construction du système

- Nous bâtissons un système de recyclage des emballages en plastique et des briques à boissons adapté aux besoins du public utilisateur et coordonné à l'échelle nationale.
- La construction du système nous permet de poser les bases pour une réalisation prévue à partir de 2023: **concrète, orientée vers la mise en œuvre, en réseau et ouverte à l'innovation.**
- Cela nécessite la volonté et l'**engagement de toutes les parties prenantes.**



«Collecte 2025» – Chronologie



Construction du système

2022



Mise en œuvre /
Mise en place du système REP*

2023



Développement / Optimisation

2025

2030



Vision
de l'économie circulaire
pour les emballages
d'ici 2030

Système de recyclage
pour les emballages plastiques
et les briques à boissons

Système REP* / Intégration
des parties prenantes
dans les comités

Révision de la phase I
Lancement de la phase II



«Collecte 2025» – **Base légale**

Boucler les circuits des emballages plastiques et des briques à boissons

Je suis heureux de voir qu'une large alliance...
et des briques à boissons. Avec... l'économie circulaire du plastique
peut être mise en œuvre de manière autonome
acteurs concernés.

**La question n'est plus SI nous devons collecter les
plastiques, mais COMMENT!**

Marcel *Blaser*, Conseiller national et auteur de la motion 20.3695 «Promotion de l'économie circulaire. La Suisse doit recycler davantage de plastique»



«Collecte 2025» – **Aperçu processus**

Processus de gestion

Conduire
ca

Gérer les
fonds

Stockage des
données

Production

Garantir le
financement

**Processus
commerciaux**

Des standards élevés combinés à la réalisation de synergies – au sein des processus – assurent un bénéfice environnemental, ce qui plaide en faveur d'une gestion plus centralisée des processus.

l'infrastructure

collecte

Gérer les flux de
matériaux

Optimiser
le D4C

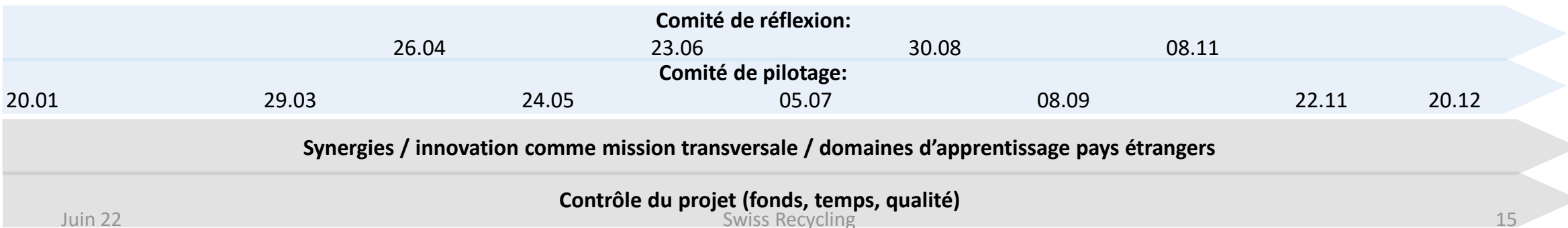
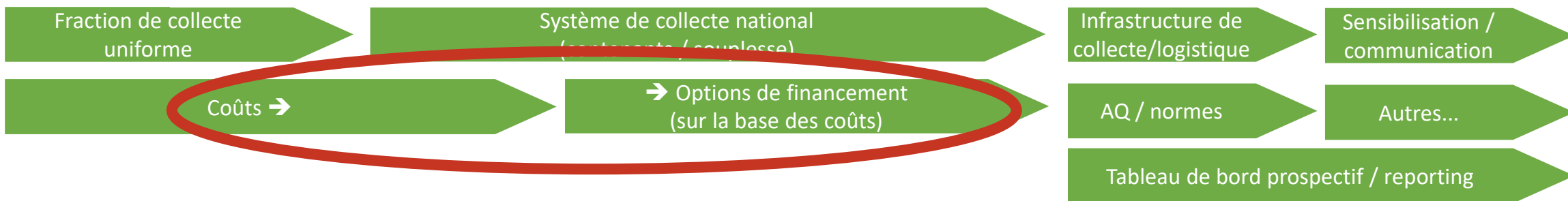


«Collecte 2025» – Chronologie Construction du système

Jan. 2022

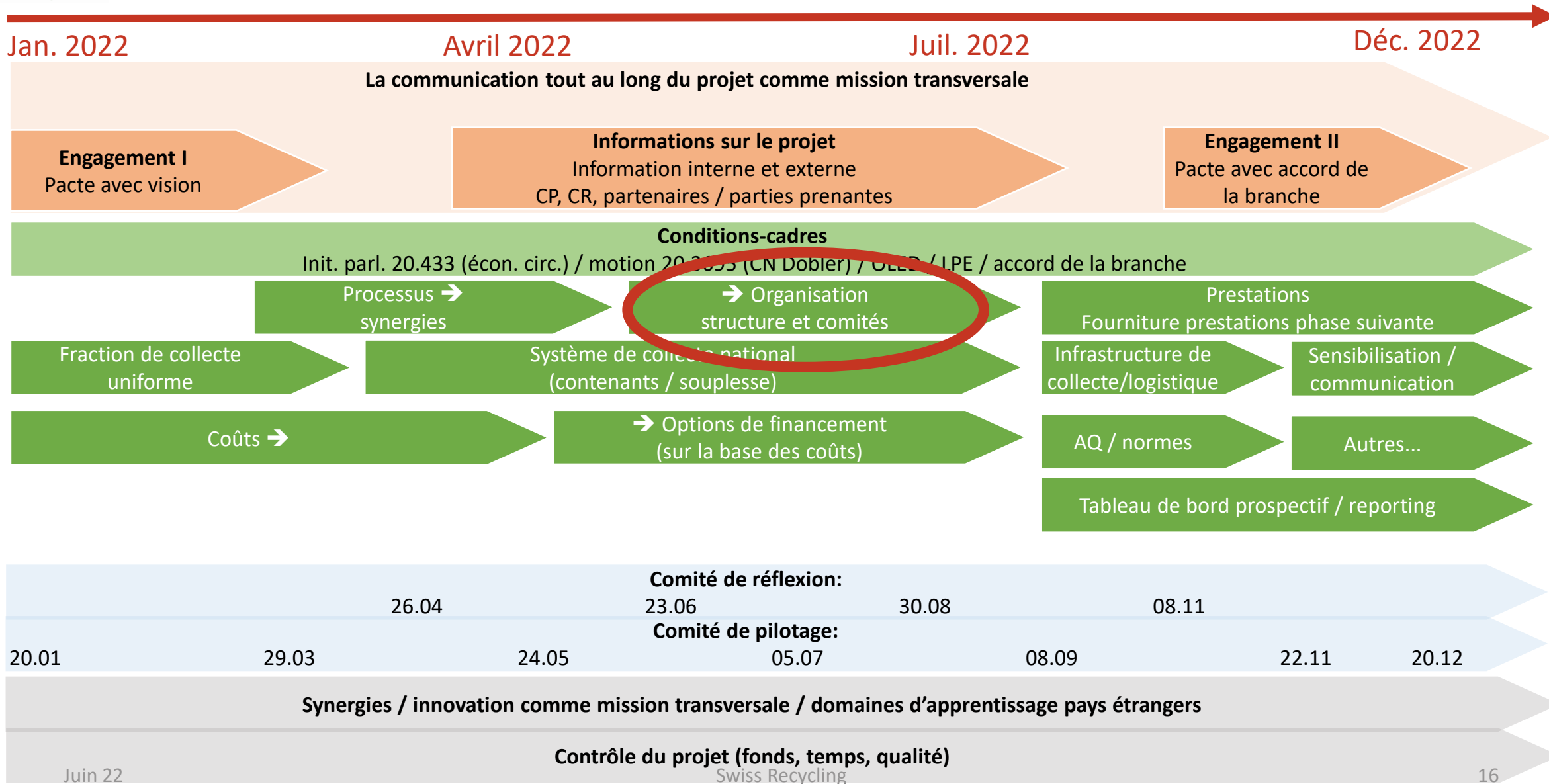


- Calcul des coûts largement étayé
- Quels coûts le système doit-il couvrir?
- Considérer la faisabilité du financement





«Collecte 2025» – Chronologie Construction du système





«Collecte 2025» – Organisation



Appliquer les directrices

Design4Circularity



Garantir et utiliser du matériau

recyclé de haute qualité



REP* et implication de tous les

acteurs

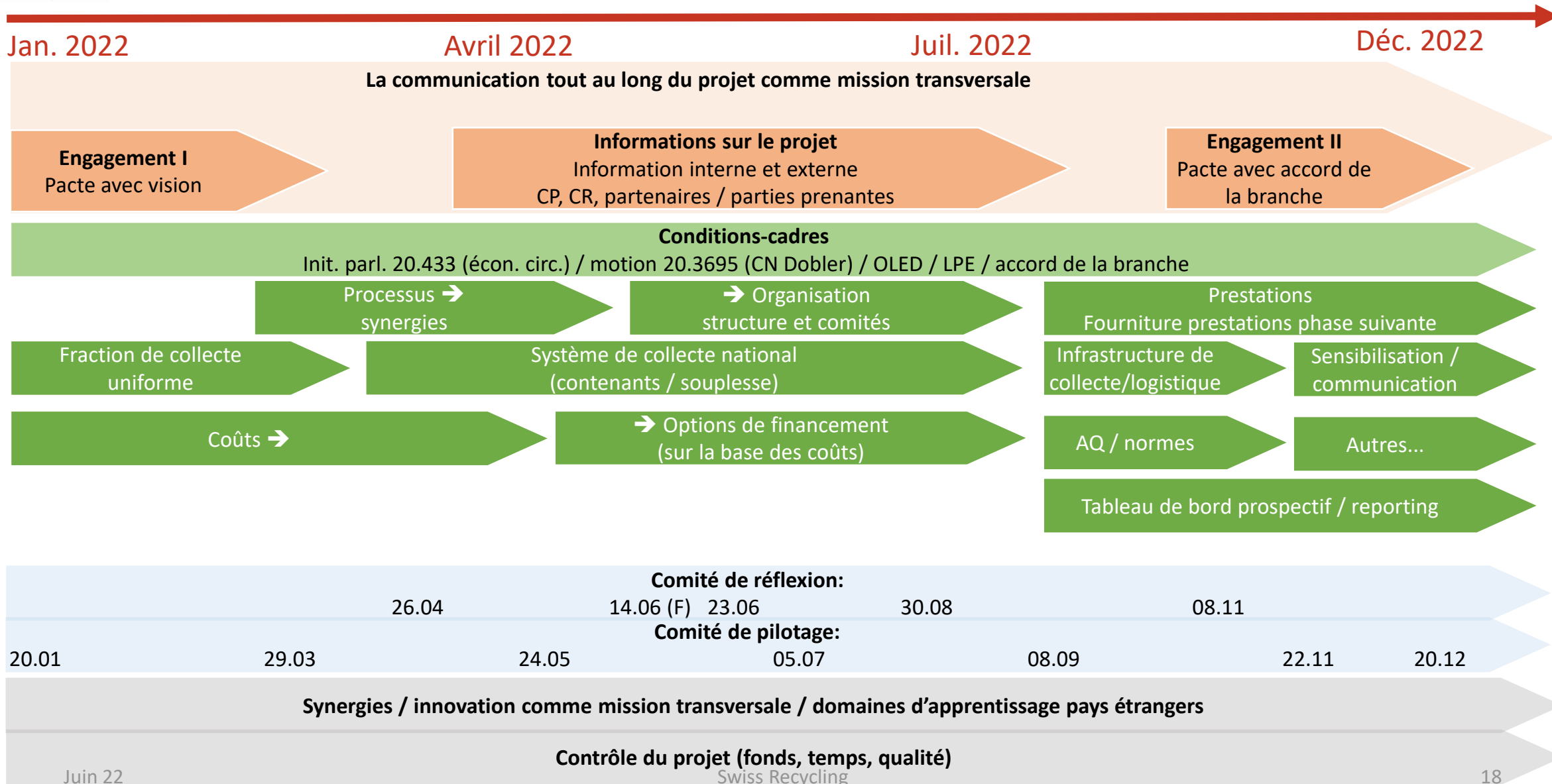
Un système REP* est obligatoire pour atteindre les objectifs.

* La méthode de la responsabilité élargie des producteurs (REP) est une approche de la politique environnementale qui responsabilise les producteurs et les distributeurs. Ils assument ainsi la responsabilité de l'impact environnemental des produits tout au long de leur cycle de vie. La REP permet de coordonner l'ensemble de la chaîne de création de valeur – du distributeur au recycleur en passant par le commerçant.

Le projet «Collecte 2025» évalue à cet égard différents modèles de financement d'un tel système.



«Collecte 2025» – Chronologie Construction du système





«Collecte 2025» – Budget du projet



Planung Systembau Sammlung 2025

Finanzierungspartner

Toutes les organisations peuvent participer financièrement à la construction du système

Au 26.04.22:

Plateforme: 100'000 CHF + financement du projet: 124'000 CHF.

Somme manquante: 26'000 CHF

Collecte 2025

Conclusion

Ensemble pour une solution durable !

